

# La réforme LMD

## La réforme LMD et 4IM

LMD : Licence - Master - Doctorat.

Uniformisation des dispositifs Européen d'enseignement supérieur en fonction de trois grades (licence, master, doctorat). Ce nouveau système permet d'assouplir et de simplifier l'enseignement supérieur. De plus en plus d'universités et d'écoles d'ingénieurs rejoignent ce dispositif.

Les crédits ECTS sont un programme au sein du LMD.

## Les grades

Ils sont au nombre de quatre : le baccalauréat, la licence, le master et le doctorat. Les paliers de formation intermédiaire à ces grades sont des titres (par exemple le DEUG, le diplôme de l'IUT, ...). Grades et titres peuvent également être des diplômes (le Master, à la fois un grade et un diplôme). Le grade licence équivaut à 180 crédits validés, le grade master à 300 crédits. 60 crédits correspondent à la somme de travail à fournir au cours d'une année à temps plein.

## Les changements

Le LMD favorise la pluridisciplinarité des cursus. En fonction de l'objectif de l'étudiant, il pourra choisir son parcours le plus adapté en profitant des possibilités de réorientations offertes par le dispositif LMD. Les passerelles avec des formations plus professionnalisées seront renforcées : un étudiant engagé dans un court ou long aura la possibilité de changer d'avis.

Pour une meilleure lisibilité des diplômes, un descriptif des études suivies et des compétences acquises sera délivré aux étudiants : le Diploma supplement, 4IM fourni de plus un livret des compétences personnalisées. Les diplômes intermédiaires (DEUG, Maîtrise, Bac+2, ...) seront toujours délivrés (à la demande des étudiants), mais seul le pays qui les délivre les reconnaîtra. Les appellations DESS et DEA aont aménées à disparaître progressivement au profit des appellations Master professionnel et Master recherche. A l'horizon 2010, l'ensemble des universités devraient avoir effectué leur mutation et s'être mises aux normes européennes.